



**Rapport sur les comptabilités séparées  
au 30 juin 2019**



**B E K B | B C B E**





**B E K B**

**B C B E**

## **Publication des fonds propres et des liquidités (Bâle III)**

**Rapport en vertu de la Circulaire-FINMA 2016/1  
Publication – banques**

# Impressum

Banque Cantonale Bernoise SA  
Place Fédérale 8  
Case postale  
3001 Berne  
031 666 18 85

[www.bcbe.ch](http://www.bcbe.ch)  
[bcbe@bcbe.ch](mailto:bcbe@bcbe.ch)

## **Rédaction**

Siegfried Michel, Eveline Wittwer

## **Traduction**

Christelle Mathys, Isabelle Montavon, Christine Murbach

## **Concept et production**

Stämpfli SA, Berne

## **Photographie**

Lea Moser, Berne

© Août 2019

Banque Cantonale Bernoise SA

Publié le 9 août 2019

## Table des matières

Référence selon le standard minimal bâlois	Dénomination des tableaux	Page
KM1	Chiffres-clés essentiels réglementaires	6
OV1	Aperçu des positions pondérées par le risque	7
LIQ1	Liquidités : informations sur le ratio de liquidités	8

## Chiffres-clés essentiels réglementaires (KM1)

(en milliers de francs)

	a	c	e
	30.6.2019	31.12.2018	30.6.2018
<b>Fonds propres pris en compte</b>			
1 Fonds propres de base durs (CET1)	2 497 829	2 488 978	2 422 872
1a Fonds propres de base durs sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	2 497 829	2 488 978	2 422 872
2 Fonds propres de base (T1)	2 497 829	2 488 978	2 422 872
2a Fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	2 497 829	2 488 978	2 422 872
3 Fonds propres totaux	2 497 829	2 488 978	2 422 872
3a Fonds propres totaux sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	2 497 829	2 488 978	2 422 872
<b>Positions pondérées en fonction des risques (RWA)</b>			
4 RWA	13 366 814	13 379 878	13 010 546
4a Fonds propres minimaux	1 069 345	1 070 390	1 040 844
<b>Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)</b>			
5 Ratio CET1 (%)	18,69	18,60	18,62
5a Ratio CET1 sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	18,69	18,60	18,62
6 Ratio de fonds propres de base (%)	18,69	18,60	18,62
6a Ratio de fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	18,69	18,60	18,62
7 Ratio de fonds propres globaux (%)	18,69	18,60	18,62
7a Ratio de fonds propres globaux sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	18,69	18,60	18,62
<b>Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)</b>			
8 Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2,5 % dès 2019) (%)	2,50	1,88	1,88
11 Ensemble des exigences en volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,50	1,88	1,88
12 CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	10,69	10,60	10,62
<b>Ratios cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)</b>			
12a Volant de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (%)	4,00	3,30	3,30
12b Volants anticycliques (art. 44a OFR) (%)	1,04	1,00	1,01
12c Ratio cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8,84	8,80	8,81
12d Ratio cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10,64	10,60	10,61
12e Ratio cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	13,04	13,00	13,00
<b>Ratio de liquidités (LCR)</b>			
13 Engagement global (CHF)	33 399 983	31 827 281	31 379 480
14 Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7,48	7,82	7,72
14a Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global) sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	7,48	7,82	7,72
<b>Ratio de liquidités (LCR)</b>			
15 Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	3 652 193	3 930 342	3 842 131
16 Numérateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	2 768 834	2 902 582	3 521 038
17 Ratio de liquidités, LCR (en %)	131,9	135,4	109,1

## Aperçu des positions pondérées par le risque (OV1)

(en milliers de francs)

	a	b	c
	RWA <b>30.6.2019</b>	RWA <b>31.12.2018</b>	Fonds propres minimaux <b>30.6.2019</b>
1 Risque de crédit (sans les CCR [risque de crédit de contrepartie])	12 202 326	11 830 220	976 186
2 – dont déterminé selon l'approche standard (AS)	12 000 063	11 633 363	960 005
6 Risque de crédit de contrepartie (CCR)	87 505	105 482	7 000
7b – dont déterminé par la méthode de la valeur de marché	86 778	105 446	6 942
9 – dont déterminé par une autre approche (CCR)	727	36	58
10 Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)	23 075	23 574	1 846
14a Investissements dans des placements collectifs gérés – approche simplifiée	238 773	610 676	19 102
15 Risque de règlement	37 895	19 588	3 032
20 Risque de marché	24 398	38 795	1 952
21 – dont déterminé selon l'approche standard	24 398	38 795	1 952
24 Risque opérationnel	752 842	751 542	60 227
<b>27 TOTAL</b>	<b>13 366 814</b>	<b>13 379 878</b>	<b>1 069 345</b>

## Liquidités : informations sur le ratio de liquidités (LIQ1)

(en milliers de francs)

	1 <sup>er</sup> trimestre 2019		2 <sup>e</sup> trimestre 2019	
	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées
<b>A. Actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>				
1		4 413 633		4 168 117
<b>B. Sortie de trésorerie</b>				
2	14 573 834	1 320 982	14 798 365	1 351 007
3	3 927 223	196 361	3 904 746	195 237
4	10 646 611	1 124 621	10 893 619	1 155 769
5	2 482 321	1 378 719	2 550 419	1 417 836
6				
7	2 481 540	1 377 939	2 549 288	1 416 705
8	780	780	1 131	1 131
9				
10	2 206 407	362 683	1 971 701	345 798
11	9 428	9 428	1 644	1 644
12	21 007	21 007	34 871	34 871
13	2 175 972	332 248	1 935 186	309 283
14	301 390	165 217	364 831	159 954
15	184 060	9 203	192 772	9 639
<b>16</b>		<b>3 236 804</b>		<b>3 284 234</b>
<b>C. Entrées de trésorerie</b>				
17	23 140		20 688	
18	566 837	151 271	833 921	298 182
19	58 328	58 328	41 503	41 503
<b>20</b>	<b>648 305</b>	<b>209 599</b>	<b>896 112</b>	<b>339 685</b>
21		4 413 633		4 168 117
22		3 027 205		2 944 549
23		145,8 %		141,6 %



## Liquidités : informations sur le ratio de liquidités (LIQ1) suite

### Commentaires sur le ratio de liquidités (*liquidity coverage ratio*, LCR)

Le ratio de liquidités (*liquidity coverage ratio*, LCR) a pour but de garantir que les banques détiennent suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*high quality liquid assets*, HQLA) pour pouvoir couvrir en tout temps la sortie nette de trésorerie attendue dans un scénario de résistance reposant sur des hypothèses de sortie et d'entrée de trésorerie à 30 jours. Le LCR minimum exigible de 100 % a été respecté.

La moyenne mensuelle figurant dans le tableau LIQ1 est calculée à partir des trois montants rapportés dans l'état des liquidités mensuel du trimestre correspondant.

### Facteurs d'influence significatifs et variations significatives intervenues durant la période sous revue

Vers la fin du premier semestre, le ratio de liquidités à court terme a légèrement reculé. La baisse du volume de HQLA a été délibérément décidée en vue de saisir des opportunités à court terme. Le ratio est sensiblement supérieur au niveau requis, qui est actuellement de 100 %.

Parmi les autres entrées et sorties de trésorerie, aucune transaction significative, déterminante pour le calcul du LCR ou pour l'évaluation du profil de risque en matière de liquidité n'a été effectuée.

### Composition des actifs liquides de haute qualité

Le portefeuille d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) est constitué à 80 % d'actifs de la catégorie 1, dont 90 % sont des avoirs auprès de la Banque nationale suisse (BNS). Les HQLA de la catégorie 2 sont constitués principalement de lettres de gage émises par les deux institutions d'émission suisses.

### Concentration des sources de refinancement

Les prêts à la clientèle sont refinancés par les fonds de la clientèle et par les emprunts auprès des centrales d'émission de lettres de gage. La BCBE n'est dépendante d'aucun gros client. Les dépôts d'épargne proviennent majoritairement de l'activité de détail.

Il n'y a pas de concentration notable de sources de refinancement. Pour deux contreparties, l'ensemble des engagements de financement non garantis a excédé, au cours de la période sous revue, le seuil de 0,5 % de la somme de bilan.

### Expositions en dérivés

Les entrées et sorties de trésorerie des expositions en dérivés tiennent compte des flux de trésorerie nets engendrés par les dérivés, escomptés sur la base d'échéances contrac-

tuelles. Les sorties de trésorerie qui en résultent ne correspondent qu'à une part infime de l'ensemble de la sortie nette de trésorerie (moins de 0,5 %); leur impact sur le LCR au cours de la période sous revue était minime.

### Asymétries de devises dans le LCR

Les opérations en devises sont accessoires; elles n'entrent pas dans le cœur de métier de la banque. Pour aucune devise, les engagements n'excèdent 5 % de la totalité des engagements inscrits au bilan. Partant, aucune devise ne présente de risque de liquidité significatif. Il n'y a donc pas d'asymétrie de devises dans le LCR.

### Gestion des liquidités

L'unité organisationnelle ALM/Treasury évalue et surveille de manière centralisée la gestion des liquidités. Elle gère les liquidités de la banque en respectant les prescriptions légales ainsi que le seuil de tolérance au risque défini par le Conseil d'administration. La Direction générale définit les indices et le budget de risque, et veille à assurer durablement une liquidité suffisante.

**« Rien ne vaut un rêve  
pour créer l'avenir. »**

Victor Hugo